



## Cadre pour le développement des protocoles de retour au jeu de la COVID-19

La situation concernant la COVID-19 continue d'évoluer rapidement et affecte les activités de Nordiq Canada, des divisions, des clubs et des membres. Concernant ces activités, les membres doivent respecter les consignes émises par le gouvernement du Canada, la santé publique et toute autorité en place dans leur juridiction.

Ce cadre est offert pour aider les organisations membres à modifier leurs opérations afin de respecter les différentes mesures de santé publique en place au Canada. Nous vous encourageons à utiliser ce cadre pour élaborer un protocole de retour au jeu qui satisfait les besoins de votre organisation et respecte les consignes en place là où vous êtes. Votre protocole de retour au jeu doit être modifié au même rythme que les consignes.

Ce cadre peut être mis à jour. Consultez le site Web de Nordiq Canada pour les dernières nouvelles de Nordiq Canada en lien avec la COVID-19.

Travaillons ensemble en tant qu'une seule grande Équipe Canada pour recommencer à pratiquer le sport que nous aimons en toute sécurité.

Votre protocole aborde-t-il chacune des consignes et meilleures pratiques suivantes?	OUI ou NON
Gouvernance	
Les activités de l'organisation membre respectent les consignes émises par le gouvernement du Canada, la santé publique et toute autorité en place dans la juridiction	



<p>Les participants sont adéquatement enregistrés conformément à la politique d'adhésion et toutes les exigences du Manuel de l'assuré sont respectées.</p>	
<p><b>Santé personnelle</b></p>	
<p>Toute personne faisant partie de l'environnement de ski de fond a les informations et les outils pour constamment surveiller sa santé et réagir en conséquence.</p> <p>Les participants ont reçu un questionnaire de dépistage quotidien (remarque : plusieurs juridictions offrent un questionnaire en ligne).</p> <p>Les participants savent qu'ils doivent immédiatement quitter les lieux s'ils présentent des symptômes et contacter la santé publique s'il y a lieu.</p>	
<p>Toute personne faisant partie de l'environnement de ski de fond sait quand et comment suivre les consignes d'auto-isolement.</p>	
<p>On demande aux participants de respecter une distance de 2 mètres entre chaque personne en tout temps. S'il est impossible de maintenir la distance de 2 m, ils portent un masque non médical et/ou un couvre-visage.</p>	

<p>Les participants savent quand et comment laver leurs mains ou ont accès à un désinfectant pour les mains.</p>	
<p>Toute personne qui présente un risque élevé d'infection à la COVID-19 est soutenue lorsque possible pour appliquer des mesures supplémentaires pour se protéger, assurant ainsi un environnement inclusif et sécuritaire.</p> <p>Toute personne inquiète par rapport à son niveau de risque doit consulter un professionnel de la santé. Des informations sur les personnes vulnérables sont disponibles pour consultation.</p>	
<p>L'outil d'auto-évaluation des symptômes COVID-19 du gouvernement du Canada est disponible à des fins de référence.</p>	
<p><b>Éducation sur l'hygiène</b></p>	
<p>L'organisation a communiqué ses attentes et des consignes concernant l'hygiène, la désinfection et l'éloignement physique.</p>	
<p>Les pratiques de désinfection respectent les lignes directrices du gouvernement du Canada pour désinfecter les surfaces dures.</p>	
<p>De l'équipement de protection individuelle (ÉPI) et des produits désinfectants sont disponibles.</p>	



<p>Une formation sur la façon d'utiliser ces produits est offerte et leur usage est documenté (quoi, quand, par qui).</p>	
<p><b>Éducation sur les pratiques en matière de santé</b></p>	
<p>L'organisation a consulté les autorités de santé publique concernées pour comprendre s'il était possible de reprendre les activités et de rouvrir les installations en toute sécurité.</p>	
<p>Le personnel et les participants savent reconnaître les symptômes de COVID-19 et connaissent les mesures à appliquer si des symptômes sont identifiés.</p> <p>La formation est offerte et documentée (quoi, quand, par qui).</p>	
<p>Le personnel et les participants savent qu'ils doivent maintenir une distance de 2 mètres entre eux en tout temps. S'il est impossible de maintenir la distance de 2 m, ils savent qu'ils doivent porter un masque non médical et/ou un couvre-visage.</p>	
<p>L'organisation ne prend aucun risque inutile. Le personnel et les participants utilisent leur bon sens pour éviter les situations qui présentent des risques excessifs ou peuvent potentiellement demander l'intervention du personnel d'urgence ou entraîner des contacts physiques. Cette règle s'applique à toutes les activités, incluant les séances d'entraînement, les camps et les activités intérieures et extérieures.</p>	

<p>Les athlètes et les entraîneurs surveillent de près la santé des athlètes. Les meilleures pratiques comprennent, sans s’y limiter, la mise à jour et l’observation d’un journal d’entraînement avec les mesures de santé appropriées (p. ex., Rusko, suivi du sommeil, échelle de santé de 1 à 10, niveau d’énergique, fatigue mentale).</p>	
<p><b>Pavillons</b></p>	
<p>Une signalisation est affichée à l’extérieur du pavillon et aux entrées pour indiquer les protocoles de COVID-19 en place.</p>	
<p>Une signalisation est affichée dans le pavillon et dans les toilettes pour encourager le lavage des mains et l’hygiène respiratoire.</p>	
<p>Plusieurs stations de désinfection pour les mains sont disponibles pour les participants.</p>	
<p>Les consignes locales par rapport à l’utilisation des installations sont respectées (p. ex., pavillons, salle d’équipe et salle de fartage, toilettes). Dans plusieurs juridictions, ces installations doivent rester fermées ou peuvent ouvrir seulement s’il est possible d’améliorer les protocoles d’hygiène et de désinfecter les lieux entre chaque utilisation.</p> <p>Les aires communes et à usage fréquent font l’objet d’une attention particulière.</p> <p>Les surfaces et les objets partagés comme les comptoirs, les tables, les terminaux de carte de crédit, les poignées de porte, les téléphones et les stylos sont désinfectés entre chaque utilisation.</p> <p>La fréquence de nettoyage est documentée dans un journal.</p>	



<b>Opérations de club</b>	
Les options de paiement sans contact sont utilisées et les paiements en argent comptant sont évités.	
Une seule personne met à jour les tableaux blancs, les tableaux d'affichage et les conditions météorologiques.	
Les participants ne peuvent se rassembler.	
La taille des groupes ne dépasse pas le nombre permis par les directives locales.	
Les abreuvoirs sont désactivés ou recouverts.	
Les tables de pique-nique ou toute autre aire commune pour s'asseoir sont évitées ou désinfectées entre chaque utilisation.	
Les poubelles sont recouvertes ou retirées et on demande aux participants de rapporter leurs déchets à la maison.	
Toutes les activités de club respectent les consignes locales, incluant, sans s'y limiter, les AGA, les réunions du conseil d'administration, les collectes de fonds, les locations d'installations et les compétitions. L'accès aux groupes prioritaires est recommandé.	
<b>Sécurité en milieu de travail</b>	
Les employeurs sont responsables de la sécurité du personnel. Des conditions de travail sécuritaires sont assurées. Les employés connaissent leurs droits par rapport aux lois du travail et aux droits de l'homme.	



Un plan de communication est en place pour informer les employés des situations en lien avec le milieu de travail. Il est utile d'avoir un groupe de travail pour surveiller régulièrement les changements et les protocoles.	
Un programme de dépistage quotidien permet de s'assurer que tous les employés sont en état de participer. Plusieurs juridictions offrent des questionnaires de dépistage quotidien en ligne.	
Les réunions ont lieu par téléphone ou en ligne lorsque possible.	
L'équipement du personnel est attribué afin d'éviter le partage.	
Les horaires et l'usage des lieux permettent de respecter l'éloignement physique. Les postes de travail sont désinfectés au cours de la journée et entre chaque utilisateur.	
<b>Entraînements et athlètes</b>	
Les athlètes voyagent seulement avec des personnes habitant à la même adresse. Ils évitent le transport en commun.	
Un seul stationnement sur deux est utilisé pour permettre de respecter l'éloignement physique.	
Un registre des participants est tenu.	



« Arrivez, entraînez-vous, partez. » Les athlètes arrivent prêts pour l'entraînement et ne se rassemblent pas à l'arrivée ou au départ.	
Les athlètes ne se regroupent pas, incluant dans les stationnements et les stades.	
Les participants connaissent les règlements et les restrictions du document CSA Directives pour la formation à distance pendant la pandémie COVID-19.	
Les équipements et les surfaces sont désinfectés entre les utilisateurs ou non partagés.	
Les équipements de club, les skis, les bottes ou autres pièces d'équipement sont assignés à un seul skieur pendant toute la durée d'application des mesures de santé publique et tenus à l'écart des autres skieurs et de leur équipement (c.-à-d. rapportés à la maison).	
Les réunions d'équipe ont lieu en ligne.	
Les navettes en voiture (p. ex., entraînements de ski à roulettes en côte) ne sont pas utilisées pendant les entraînements.	
La nourriture et les breuvages ne sont pas partagés.	
Les effets personnels (p. ex., téléphone, gants, casque) et l'équipement d'entraînement (p. ex., balles, cordes) ne sont pas partagés ou touchés.	



Les groupes d'entraînement restent toujours les mêmes d'une séance à l'autre. Cette mesure permet de réduire le risque de contamination croisée d'un groupe d'athlètes à un autre.	
Les groupes d'entraînement restent toujours les mêmes d'une séance à l'autre. Cette mesure permet de réduire le risque de contamination croisée d'un groupe d'athlètes à un autre.	
Les séances d'entraînement n'ont pas lieu en même temps au même endroit ou un espace suffisant sépare les groupes.	
Lorsque possible, les séances d'entraînement ont lieu dehors. La plupart des juridictions ont des consignes additionnelles pour les activités intérieures.	
<b>Camps</b>	
Les camps de plus d'un jour sont évités, à moins que l'hébergement, le transport et les repas ne soient organisés en respectant les protocoles de santé et sécurité.	
Pour les camps hors région, l'outil de gestion et d'atténuation des risques À nous le podium est utilisé. Une attention particulière est portée pour choisir l'emplacement du camp ainsi que les raisons pour lesquelles vous y participez, ainsi que pour prévenir tous les risques pour votre groupe et la communauté dans laquelle vous allez.	



<b>Courses à sec</b>	
Départs individuels seulement.	
Les puces électroniques ne sont pas utilisées. Les temps sont calculés par les athlètes eux-mêmes ou par l'entraîneur avec un chronomètre.	
Les dossards ne sont pas partagés.	
<b>Entraînement</b>	
Les lignes directrices du sport sécuritaire sont respectées lors de tous les entraînements, qu'ils soient en personne ou physiques.	
Les entraîneurs envisagent de porter un masque pour toutes les séances d'entraînement.	
Les entraînements sont structurés de façon à maintenir l'éloignement physique en tout temps.	
Les heures d'arrivée et de départ des athlètes sont décalées pour limiter les rassemblements.	
Les séances d'entraînement sont préparées d'avance en tenant compte des capacités de chacun des athlètes et pour réduire la congestion.	
Les consignes et instructions de l'entraînement sont communiquées avant l'arrivée sur les lieux de l'entraînement.	
Les instructions sur place sont limitées et permettent aux participants de maintenir l'éloignement physique.	



Les profils de risque individuels (p. ex., athlètes, entraîneurs, bénévoles) ont été évalués pour déterminer si les objectifs peuvent être atteints sans entraînement de groupe.				
<b>Liens de santé publique COVID-19 fédéral, provinciaux et territoriaux</b>				
Fédéral	Nouveau Brunswick	Nunavut	Saskatchewan	
Alberta	Terre-Neuve et Labrador	Ontario	Yukon	
Colombie-Britannique	Territoires du Nord-Ouest	Île du Prince-Édouard		
Manitoba	Nouvelle-Écosse	Québec		